

Le Diplôme d'État de Professeur de Danse

> Missions et philosophie générale

Durant votre formation, nous vous préparons à devenir des professeurs diplômés d'état, conscients des responsabilités que vous aurez à exercer auprès de votre public dans vos missions d'éducation artistique, de construction de corps de danseurs et de transmission de votre art. Notre souhait est de former des pédagogues éclairés et créatifs attentifs aux particularités des chemins d'apprentissages spécifiques aux différents âges de l'apprenant. L'activité importante de l'application et de l'expérimentation pédagogique de votre formation s'effectue en partenariat avec l'éducation nationale, des établissements publics d'enseignement artistiques et de nombreuses écoles privées.

En tant que futurs professeurs et souvent créateurs et directeurs d'écoles de danse, nous souhaitons vous rendre curieux et sensibles à l'actualité artistique de notre temps, et aptes à développer votre rôle d'acteur et de partenaire culturel participant à la dynamique artistique de votre cité. Grâce à nos nombreux partenariats avec les institutions culturelles environnantes, **Cuvier CDC d'Aquitaine, OARA, Opéra, CCN Malandain Ballet Biarritz et compagnies régionales, CRR, CMD et écoles de danse privées, l'Inspection d'Académie ainsi que l'Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne**, vous serez régulièrement sollicités pour assister à des spectacles, des répétitions publiques, des festivals, tables rondes, stages, colloques et séminaires...

La formation professionnelle continue s'adresse aux différents acteurs complémentaires de la profession, elle vous accompagnera dans votre insertion professionnelle (secteur public et privé). Elle répondra à l'exigence d'évolution qualitative des savoirs faire, d'interrogation et d'actualisation des contenus, des objectifs et des chemins didactiques. Elle répondra aussi à un besoin d'échanges et de rencontres avec le milieu professionnel chorégraphique et musical.

À cet effet, le Département Danse a institué des réunions régulières avec les professeurs diplômés du PESMD Bordeaux Aquitaine où sont débattues des questions d'actualité en relation avec le Diplôme d'état (l'enseignement de la danse : quelle évolution ?, le tutorat, le statut des professeurs de danse, les équipements pour la danse, la formation continue, les partenariats...).

Au fil du temps, le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse de Bordeaux Aquitaine (anciennement CEFEDM AQUITAINE) s'impose comme un pôle régional de ressources en danse et en musique. En son centre de documentation et ses studios se croisent étudiants, professeurs du CRR, chercheurs, diplômés des différentes générations, danseurs et chorégraphes régionaux et internationaux, grands professeurs et conférenciers. C'est dans cette dynamique de foisonnement de la danse et de la musique que nous vous accompagnerons dans votre double cursus de Diplôme d'État et de Licence jusqu'à la réussite de vos examens et de votre insertion professionnelle.

Josiane RIVOIRE
Directrice du Département Danse

> Formation au Diplôme d'État de Professeur de Danse

LES FORMATIONS SUPERIEURES AUX DIPLOMES D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE CLASSIQUE, JAZZ ET CONTEMPORAINE S'ACCOMPAGNENT DEPUIS 2008 D'UN PARCOURS DE LICENCE EN CONVENTION AVEC L'UNIVERSITE DE BORDEAUX 3.

Elles se composent de 6 UE/UV par semestre qui font l'objet d'un contrôle continu et d'examens terminaux.

Les Unités de Valeurs au Diplôme d'Etat de professeur de danse :
Histoire de la Danse - Anatomie Physiologie – Formation Musicale – Pédagogie

Les Unités d'Enseignement à la Licence complémentaires :
Pratique Artistique Supérieure et Techniques de la Scène - Mémoire et Méthodologie de la Recherche

Programme et objectifs :

Les **cours quotidiens** de perfectionnement technique, les **ateliers d'improvisation et de composition** aboutissant aux **Scènes publiques** (UE de Pratique Artistique Supérieure) permettent de développer la maîtrise des langages techniques et le sens artistique du danseur.

L'anatomie physiologie et l'**AFCMD** apportent une meilleure connaissance et intelligence du corps humain et des mécanismes qui le régissent (UE Connaissance du corps et Pratique artistique supérieure)

La **culture chorégraphique et musicale** développe la conscience du patrimoine chorégraphique, la pensée artistique et l'analyse esthétique, et affine les relations musique danse. (UE Histoire de la danse et UE Formation musicale du danseur)

La **pédagogie fondamentale**, la **psychopédagogie** et la **didactique** nourrissent la **pédagogie d'Eveil et Initiation** ainsi que la **transmission des langages techniques spécifiques**. (UV pédagogie)

Les **stages hors murs, le rapport de stage et le mémoire de 2^{ème} année** permettent la rencontre et l'insertion dans le milieu professionnel, mais aussi le prolongement des études. (UE méthodologie de la recherche et esthétique)

Les Unités de Valeurs au Diplôme d'Etat de professeur de danse :

UNITÉ DE VALEUR D'HISTOIRE DE LA DANSE

50 heures minimum

Une unité de formation en Histoire de la Danse dans une préparation au Diplôme d'Etat de professeur de danse doit apporter aux futurs formateurs d'amateurs de danse et de danseurs, des outils de questionnement et de construction de leur pensée esthétique et artistique. Ces outils doivent nourrir une pédagogie apte à développer des liens créatifs avec la culture et la société d'aujourd'hui, apte à entretenir un art vivant et en évolution au sein d'une dynamique interactive : enseignants, danseurs, publics, lieux de création.

Cette formation à la culture chorégraphique associe les cours théoriques à une approche pratique des différents styles et courants esthétiques : de la danse renaissance à la Belle Danse, à la pantomime; approche des variations de répertoire de la danse romantique, classique, néo-classique, balanchinienne... jusqu'à Forsythe..., approche des langages Humphrey, Graham, Nikolais, Cunningham, étude des origines du Jazz, jusqu'au questionnement actuel. Elle s'accompagne de recherche documentaire, de visite de musées, de partage de spectacles d'œuvres du répertoire ou actuelles, d'initiation à la notation Laban. ...

Cet enseignement est assuré par une équipe d'historiens de la danse et danseurs, de chorégraphes chercheurs, et des formateurs en pédagogie.

UNITÉ DE VALEUR D'ANATOMIE PHYSIOLOGIE-CONNAISSANCE DU CORPS

50 heures minimum

Cet enseignement permet d'acquérir une vision et une compréhension de l'organisation et du fonctionnement du corps dans les grands systèmes osseux, articulaire, musculaire, proprioceptif, cardio-pulmonaire, la fonction d'équilibration, le schéma corporel...

Il est relié à l'observation du mouvement et à l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) et accompagné d'une approche de la traumatologie.

Il est assuré par une équipe complémentaire : Danseurs spécialistes en AFCMD, Médecin du sport, Professeurs agrégés d'EPS en physiologie, psychopédagogie, eutonie.

UNITÉ DE VALEUR DE FORMATION MUSICALE

100 heures minimum

Cet enseignement permet d'acquérir une culture musicale théorique et pratique. Il interroge et développe les relations que la danse et les danseurs entretiennent avec la musique. Il est composé de cours d'histoire et d'analyse des différents courants de la musique occidentale et d'une ouverture sur les musiques du monde, et il s'accompagne d'exposés et de compositions chorégraphiques des étudiants. Mais aussi de séances d'écoute, de mémorisation, et d'analyse musicale reliée à l'improvisation et à la transposition dansée, ainsi que des ateliers de rythmes, voix, corps, et instruments.

Conçue comme une pédagogie transversale musicale et chorégraphique, cette formation doit également apporter au futur pédagogue :

Des compétences pour la pédagogie d'éveil et d'initiation au mouvement dansé et à la musique dans la transversalité artistique aujourd'hui recherchée ;

Une autonomie dans l'accompagnement de ses cours de danse,

- dans le rapport aux instruments de percussion, au chant, et onomatopées rythmiques
- dans le choix des musiques d'accompagnement s'ouvrant à une large palette musicale.

Les connaissances musicales nécessaires à l'initiation et à la direction d'un accompagnateur débutant.

Cet enseignement est assuré par une équipe complémentaire de professeurs de culture musicale et de formation musicale du danseur, de musiciens compositeurs et accompagnateurs, pianistes, batteurs, percussionnistes, et d'un professeur de danse spécialiste en notation Conté.

UNITÉ DE VALEUR PÉDAGOGIQUE

400 heures minimum

La démarche artistique se nourrit de l'expérience préliminaire que représente la pédagogie d'éveil et d'initiation à la danse permettant à l'enfant un état d'ouverture à toutes les potentialités de son corps relié à l'espace, à la musicalité du mouvement et à la qualité relationnelle de la danse. Cette pédagogie est une étape de développement de la perception et de la conscience globale. Elle doit contenir tous les concepts nécessaires à construire les langages techniques de la danse.

Dans ce parcours, nos étudiants exercent régulièrement leur apprentissage pédagogique auprès d'enfants et d'adolescents scolaires, d'élèves danseurs du CRR, et de studios privés, et développent une pédagogie du projet au sein de "classes culturelles".

Puis dans le cadre de stages pratiques "hors murs", ils éprouvent leur démarche pédagogique auprès d'un tuteur, dans une structure d'accueil, expérience nécessaire à la confrontation avec milieu professionnel et source d'insertion future.

Intense parcours pour les futurs professeurs dans lequel le travail personnel de recherche d'expérimentation et de synthèse est important pour l'élaboration d'une pédagogie créative apte à s'adapter aux différents publics apprenants.

Un bon professeur allie la connaissance de son art à la science de sa transmission – Une alchimie entre une âme d'artiste et une pensée pédagogique...

Cette unité de formation est assurée par une équipe complémentaire de formateurs spécialistes en Jazz, Classique, Contemporain, en Éveil Initiation, en psychopédagogie, en analyse du mouvement Laban-Bartenieff et AFCMD, de musiciens - accompagnateurs expérimentés, de chorégraphes...

Les Unités d'Enseignement à la Licence complémentaires :

PRATIQUE ARTISTIQUE SUPÉRIEURE ET TECHNIQUES DE LA SCÈNE :

Cours quotidiens de perfectionnement technique, les **ateliers d'improvisation et de composition** aboutissant aux **Scènes publiques**.

MÉMOIRE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les **stages hors murs, le rapport de stage et le mémoire de 2^{ème} année** permettent la rencontre et l'insertion dans le milieu professionnel, mais aussi le prolongement des études.